

La droite et le droit naturel

Cet extrait du *Bulletin d'André Noël* (n° 2282 – 30 avril au 6 mai 2012) est paru entre les deux tours de l'élection présidentielle de mai dernier.

Il dresse un constat sans complaisance de la classe politique actuelle et montre qu'il n'y a rien à attendre, hélas, des hommes (et des femmes) qui nous gouvernent, parce qu'ils sont « tenus ». Pour tous ceux qui, au printemps dernier, ont cru voir dans les ultimes promesses électorales du candidat président un tardif mais sincère (?) retour à des idées de « droite », et nourri quelque utopique espoir, la page qui suit rappelle quelques vérités élémentaires.

Après avoir lu ces lignes, nous encourageons nos lecteurs à se reporter, au début du numéro, au mandement de Mgr de Castro Mayer sur le Christ-Roi, : c'est l'antidote véritable.

Le Sel de la terre.



POUR CE QUI EST DES PROBLÈMES dits « de société », la droite libérale, au 20^e siècle, alors qu'elle détenait le pouvoir, a pris l'initiative irresponsable de *rompre gravement avec le droit naturel*, précisément parce qu'elle était libérale. Le libéralisme est une philosophie destructrice de la loi naturelle avant d'être une doctrine économique revendiquant l'efficacité.

C'est en 1975, Giscard étant président et Chirac premier ministre, que fut dépénalisé l'avortement (avec le soutien des députés de gauche) et que le divorce par consentement mutuel a été adopté. Déjà, sous De Gaulle, la loi Neuwirth de 1967 avait autorisé l'usage de la pilule contraceptive. Rappelons aussi que la loi du 31 décembre 1975, sous Giscard, autorise la diffusion et la projection des films pornographiques sous réserve qu'ils soient signalés par un « X ».

Quand c'est la gauche qui est à l'origine des réformes dans ce domaine, la droite libérale se dresse contre leur adoption, vent debout, et promet que de, retour aux affaires, elle abrogera ces mauvaises lois... puis n'en fait rien quand elle accède à nouveau au pouvoir. Ainsi en fut-il de la peine de mort et du Pacs et des lois socialistes aggravant la loi Veil : remboursement

partiel par la Sécurité sociale, délit d'entrave à l'avortement, allongement du délai pour procéder à un avortement.

Pourquoi cela ? Parce que, à part de notables et respectables exceptions, les élus et ministres de droite baignent dans le même univers politico-culturel, subissent le poids des mêmes groupes de pression¹ et vivent dans la même peur d'être stigmatisés *dans la presse branchée*, dite progressiste, et ainsi d'être considérés comme des « ringards », obscurantistes et imperméables à la prétendue « modernité ».

La droite libérale, sur ces questions, quand elle ne commence pas elle-même à prendre ses distances avec la morale, finit toujours par s'aligner sur les positions de la gauche culturelle. Nous prenons ici le pari (que nos lecteurs prennent date !) que lorsque la droite libérale reviendra au pouvoir, elle n'abolira pas le « mariage » homosexuel que la gauche aura instauré. Peut-être fera-t-elle son mea culpa comme le fit Sarkozy à propos du Pacs : « Le problème de l'opposition aujourd'hui, c'est d'être à ce point fermée. Nous avons connu cela nous-mêmes. L'erreur qu'a commise la droite à l'époque du Pacs ! C'était ridicule et outrancier. On s'est trompé. J'en ai tiré des conséquences définitives. »

Le candidat-président vient de déclarer : « *Est-ce qu'on peut donner la pilule à une adolescente, sans demander l'avis des parents ? Je pense que les parents doivent être associés d'une manière ou d'une autre, ça ferait tout drôle aux parents d'apprendre que quelqu'un a donné la pilule à leur fille mineure sans avoir un dialogue avec les parents de cette jeune fille.* » Il a raison, mais cela est tout à fait possible depuis la loi du 4 juillet 2001, grâce aux socialistes, et plus particulièrement à Ségolène Royal, qui ont décidé que le consentement des parents n'est plus nécessaire pour la délivrance de contraceptifs aux mineures.

Le chef de l'État et sa majorité auraient pu faire abroger ce texte ; ils n'ont rien fait. Si Nicolas Sarkozy nous le promet, comme il le semble, pour son hypothétique prochain quinquennat, comment pourrait-on le croire ? En 2008, par exemple, il n'était pas hostile au vote des étrangers aux élections municipales ; aujourd'hui il est contre. Bien malin qui peut dire ce qu'il fera demain sur ce sujet-là.

Il en va des promesses dans ce domaine comme des autres : son crédit est plus proche du zéro que de l'infini ; c'est un homme sans conviction, uniquement motivé par l'opportunisme électoral. Il se trouve qu'en ce moment, il a besoin de l'électorat catholique pour tenter d'échapper à la défaite ; il lui dit donc ce qu'il veut entendre. Si, demain il n'en a plus besoin, il oubliera ou dira le contraire, peut lui chaut en vérité !

Les questions de l'euthanasie, de l'avortement et du « mariage » homosexuel sont graves. Hollande est clairement favorable à leur adoption ou à leur aggravation et nous y sommes naturellement hostiles. Voter pour lui, c'est, assurément, voter pour que rapidement nous légitimions

¹ — L'auteur ne dit pas quels sont ces groupes de pression. Nos lecteurs auront reconnu les fils de la veuve... (NDLR.)

l'euthanasie et le « mariage » homosexuel ; mais voter Sarkozy n'est pas une garantie que nous n'adopterons pas ces mêmes lois, hélas ! La différence, croyons-nous, appuyés sur l'expérience passée, porte sur le calendrier. Avec Sarkozy ou ses clones, il y aura seulement un effet-retard, mais nous y « passerons » ; ils ne reviendront pas sur ce qu'auront fait les socialistes.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sureté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !